

19 communes
10 409 habitants (INSEE) et une population DGF de 27 669 habitants en 2022
835 km²

Les consommations d'énergie

**942
GWh**

34 MWh / hab. pop. DGF, en 2023

Isère : 27 MWh/hab.

Auvergne-Rhône-Alpes : 27 MWh/hab.



8190 ménages en 2020
863 ménages en précarité énergétique
75% de résidences secondaires



Un secteur industriel concentré autour de quelques entreprises, dont certaines fortement consommatrices



Un secteur tertiaire orienté vers les activités résidentiel et le tourisme, avec un fort taux d'emploi à la commune

Transports routiers

11%

Tertiaire

18%

Résidentiel

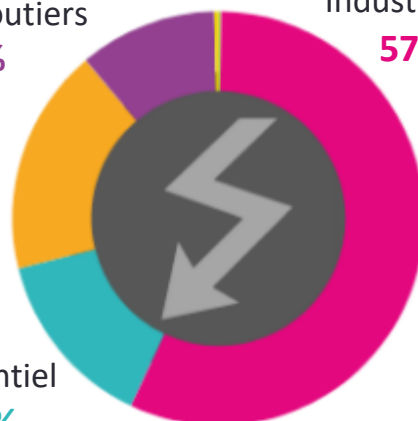
14%

Agriculture

<1%

Industrie

57%



approche cadastrale - ORCAE - ref. 2023

Les émissions de gaz à effet de serre

**225
kTCO₂e**

8TCO₂e / hab pop. DGF, en 2023

Isère: 5,9 TCO₂e/hab.

Auvergne-Rhône-Alpes : 5,7 TCO₂e/hab.



Le chauffage encore dépendant des énergies fossiles (33% de fioul dans les modes de chauffage)



Des émissions largement d'origine "non énergétiques" liées aux activités de carrière, fabrication de béton, etc.



Dans le tertiaire : 20% de fioul dans les consommations pour le chauffage et la production d'eau chaude

Transports routiers

11%

Tertiaire

7%

Résidentiel

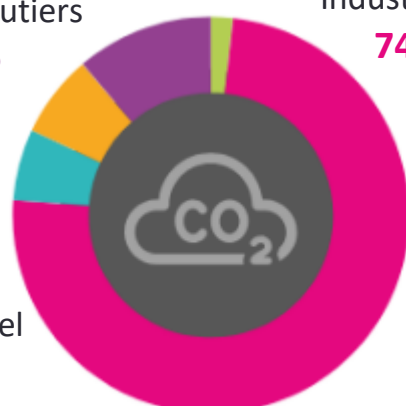
6%

Agriculture

2%

Industrie

74%



approche cadastrale - ORCAE - ref. 2023

Les enjeux de la réduction des consommations d'énergie



Résidentiel

La **rénovation énergétique** de l'habitat (résidences principales)
La réduction de la précarité énergétique
La massification des **énergies renouvelables pour le chauffage**
La rénovation des logements à vocation touristique (dont résidences secondaires)



Industrie & Tertiaire

La réduction des émissions de GES par la **poursuite des efforts des entreprises industrielles**
L'amélioration de la performance énergétique des services et activités touristiques



Mobilités

L'amélioration de l'**offre de mobilité bas-carbone** sur le territoire et vers les territoires voisins
L'apaisement des centres bourgs et des trajets de courtes distances pour le renforcement des modes actifs

Les énergies renouvelables

1262 GWh

45 MWh / hab. pop. DGF, en 2023

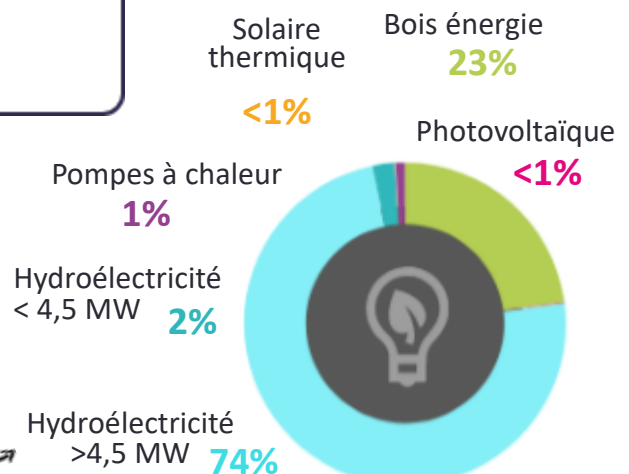
*Isère : 25 MWh/hab.
Auvergne-Rhône-Alpes : 26 MWh/hab.*

Un taux de couverture*
de **92 %** en 2023
35% sans l'hydro > 4,5 MW



**part de production d'énergie locale par rapport à la consommation totale*

Hors hydroélectricité de pompage (centrale de Grand Maison) - 55% du total



approche cadastrale - ORCAE - ref. 2023

Un potentiel important, mais des contraintes sur la mobilisation des gisements

Solaire thermique
Un important gisement, idéal pour les logements, y compris saisonniers

Solaire photovoltaïque
Un potentiel en toiture et en ombrières de parking, avec peu de secteurs favorables au sol

Pompes à chaleur
Adaptées aux logements saisonniers et pour remplacer le fioul (hors aérothermie)

Bois énergie
Le potentiel de la filière dépend de l'évolution de la ressource face au changement climatique, de la capacité à mobiliser les propriétaires et de l'accessibilité de la ressource

Hydroélectricité
Maintien des productions actuelles dans un contexte de baisse des débits



La vulnérabilité au changement climatique

Le changement climatique a pour effet :



D'augmenter la température moyenne (+2,8 °C au Bourg d'Oisans depuis 1951), l'occurrence des vagues de chaleur et des aléas climatiques



D'augmenter la part d'évapotranspiration dans le bilan hydrique et donc de faire baisser la ressource en eau disponible notamment en été



De diminuer les cumuls et les hauteurs de neige (environ -30% de cumuls depuis 1960)



De fragiliser les espaces naturels et les écosystèmes (forêt, zones humides)



De fragiliser l'accès aux ressources (bois, neige, eau, etc.)



D'augmenter l'intensité de certains aléas et risques naturels (fortes pluies, laves torrentielles, crues, éboulements, risques périglaciaires, etc.)

Projection de l'évolution des températures moyennes au Bourg d'Oisans



Ces nouvelles conditions climatiques augmentent la vulnérabilité du territoire et poussent à la transformation progressive des activités. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre **des actions répondant à ces enjeux** :



La prévention et la gestion des risques naturels



L'accompagnement des entreprises aux enjeux du climat



Des espaces urbanisés adaptés aux effets du changement climatique



Un tourisme durable et écoresponsable



La gestion de la ressource en eau



Une agriculture locale et un système agro-alimentaire adapté



La préservation de la santé des populations



La mobilisation et la sensibilisation aux enjeux du climat



La préservation des **écosystèmes** et de la forêt

Les coûts de l'inaction en Oisans

Prévenir coûtera toujours moins cher que réparer



Sécheresses : environ 45 k€ en pertes de rendements agricoles et 1,2 millions € en surcoût d'assurances



Pollution de l'air : 6 à 8 millions € et une surmortalité, en 2030



Risques naturels : augmentation des dommages d'environ 22 millions € par an



Augmentation des intrants chimiques, avec des coûts de dépollution élevés



Dépendance aux énergies fossiles et hausse globale des coûts



Augmentation de la facture énergétique



Une baisse du niveau moyen de recharge des nappes (10 à 25% en moyenne en 2030)

La démarche Climat Air Énergie de la CCO

Après deux Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) volontaires, la CCO se lance un nouveau défi depuis 2024 : anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique avec un PCAET réglementaire.

Le PCAET sera opérationnel en 2026 après avoir été le fruit d'un travail collectif et collaboratif entre les habitants, les professionnels et les élus du territoire.

Ce projet de transition écologique nous concerne tous : citoyens, entreprises, associations, institutions... Ensemble, nous pourrions mener des actions concrètes et indispensables pour réduire notre consommation énergétique, diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et produire plus durablement l'énergie dont nous avons besoin. Cette démarche concerne tous les domaines de la vie quotidienne : transport, habitat, économie, alimentation, infrastructures...

Communauté de communes de l'Oisans
1 bis rue Humbert BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans
Tél : 04 76 11 01 09
<https://www.ccoisans.fr/>